Nombre de délégués élus au Comité syndical : 56	*Vote(s) pour : 38*
Délégués présents : 34	*Vote(s) contre : 0*
Absents : 22	*Abstention(s) : 0*
	Vote(s) nul(s) : 0
	Vote(s) blanc(s) : 0
	Pouvoir(s) : 4

Date de convocation : 02 octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 15 octobre 2026

⁂ ⁂ ⁂

Sous la présidence de Monsieur Philippe GLESER, Président du Syndicat mixte,
Secrétaire de séance : Monsieur Denis BLOUET, Délégué Titulaire du Syndicat mixte

Délibération n°2026-11-1510 : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du Syndicat mixte du SCoTAM

Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1411-5,

VU la délibération du Comité syndical du 18 mai 2026 fixant les conditions de dépôt des listes de candidatures à la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat mixte du SCoTAM,

CONSIDÉRANT la nécessité de constituer la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat mixte du SCoTAM,

Délibération

Le Bureau consulté,
Le Président entendu,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- De constituer la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat mixte du SCoTAM, présidée par le Président du Syndicat Mixte ou son représentant ;
- D'élire, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, en qualité de membres de cette Commission :

Président : Monsieur Philippe GLESER

Membres titulaires :

- Monsieur Lionel FOURNIER
- Monsieur Armand PATRIGNANI
- Madame Audrey PINTE
- Monsieur Denis BLOUET
- Madame Brigitte TORLOTING

Membres suppléants :

- Monsieur Manuel PISULA
- Monsieur Denis HAWNER
- Monsieur Jean BAUCHEZ
- Monsieur Laurent ERNST
- Monsieur Yves ZERGER

Pour extrait conforme
Longeville-lès-Metz, le 15 octobre 2026

Le Président
Monsieur Philippe GLESER

Secrétaire de séance

Syndicat Mixte DU SCOTAM